



collectivités
pour la culture



Lettre d'Échanges

Novembre 2024

1 Éditorial du président de la FNCC

2 Culture et ruralité : l'action de la FNCC

3 Penser la culture dans les territoires ruraux

Entretiens avec

o **Yves Dumoulin**, maire de Fareins et vice-président en charge de l'économie et de la culture de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.

o **Karine Gloanec Maurin**, maire-adjointe de Couëtron-au-Perche, présidente de la Communauté de communes des Collines du Perche et conseillère régionale du Centre-Val de Loire.

o **Olivier Meugin**, maire de Champdivers et vice-président en charge de la transition écologique et de l'environnement de la Communauté d'agglomération du Grand Dole.

o **Jessie Orvain**, maire d'Isigny-le-Buat et vice-présidente en charge de la culture de la Communauté d'agglomération du Mont-Saint-Michel Normandie.

o **Stéphanie Poiny-Toplan**, conseillère municipale de Saint-André, conseillère communautaire à la Communauté intercommunale Réunion Est et conseillère régionale de La Réunion.

o **Guillaume Robic**, maire de Rostrenen et vice-président en charge du développement associatif et culturel de la Communauté de communes du Kreiz-Breizh.

Culture et ruralité

La FNCC accompagne depuis les années 80 les élu.es ruraux dans la construction de politiques culturelles adaptées à la taille de leurs communes et aux traditions de leurs territoires. De manière concrète, la FNCC dispose d'un centre de formation dans lequel sont dispensées des formations propres aux territoires ruraux.

La Fédération est un lieu de partage pour les expériences réussies. C'est aussi un espace pour s'alerter mutuellement sur les difficultés et les freins qui peuvent entraver des projets.

Le monde rural en Outre-mer et dans l'Hexagone regorge d'initiatives enthousiasmantes qui rencontrent des populations curieuses et souvent très engagées pour le succès ici d'une exposition, là-bas d'une représentation de théâtre, fusse sur une barge au milieu du Maroni lorsque l'on est en Guyane.

Le ministère de la Culture en lançant au printemps 2024 "le Printemps de la ruralité" a permis une mobilisation des élu.es locaux dans laquelle la FNCC était souvent un moteur avec ses amis de l'AMRF. En parallèle du processus engagé, la Fédération a adopté un plan d'action pluriannuelle "plus accessible, plus forte, plus libre". Pour les communes rurales cela se traduit par la baisse du coût de leur adhésion et par la multiplication des rencontres territoriales au plus près du terrain.

Par cette Lettre d'Échanges dédiée, la FNCC souhaite donner la parole aux élu.es des territoires ruraux et valoriser leurs initiatives.



Éditorial



Avec la « *fin des terroirs* » analysée avec brio par Eugen Weber dès 1976, on a peut-être cru un peu rapidement que c'était aussi la fin des campagnes. C'était sans compter sur des réalités immuables ou du moins ancestrales, le paysage, le climat, le relief, une rivière, une côte et partant de là une manière de vivre son pays, entendu dans l'acception gauloise, celle du pagus.

L'espace rural du géographe a laissé la place aux territoires ruraux des élus locaux et des aménageurs. Et la culture dans tout cela ? Mais elle est première, consubstantielle à la naissance de nos bourgs et villages. Ce sont d'abord des langues locales, des « *racontottes* » dit-on chez moi en Franche-Comté, transmises au coin du feu, ce sont ces jeux de cartes provinciaux, des troupes de saltimbanques ou de théâtre qui parcouraient les villages jusqu'avant la guerre de 14. Ce sont les fêtes votives venues du fond des âges, ce sont ces danses populaires que l'on pratique en groupe à l'opposé des danses de salon que l'on pratique en couple...

La culture a toujours irrigué les bourgs et les villages. Après-Guerre on l'a moqué en la traitant de folklorique, dans les années 60 et 70 on a cherché à la réanimer voire à la réinterpréter avec les foyers ruraux et plus récemment elle aurait pu être un objet des études sur la démocratie culturelle et les droits culturels mais elle est passée souvent sous le radar.

Aujourd'hui la campagne est vécue comme un paysage, une manière de vivre et plus comme un espace de production. Celles et ceux qui y résident, natifs ou nouveaux venus, ont des attentes en matière culturelle qui ne sont pas éloignées de celles des urbains.

L'Etat et les collectivités dans le cadre de l'aménagement du territoire culturel ont multiplié les équipements tel le formidable réseau des médiathèques ou celui des écoles de musique. Les scènes labellisées ont été mandatées pour sortir de leurs murs. Mais l'aménagement du territoire ce n'est ni plus ni moins que la création de pôles qui nécessitent des déplacements le plus souvent avec un véhicule individuel. C'est alors que s'impose ou se réimpose à nous la question de l'itinérance artistique à travers la campagne. Il faut renverser le paradigme, aller au plus près des populations. Il faut infuser chaque village et non plus se réjouir que chaque petite commune serait à moins de 5 km d'une bibliothèque. On a tendrement moqué les bibliobus... ils ont souvent disparu (pas toujours cependant) avec l'arrivée de l'auto... et si la remise en cause de la voiture individuelle, de son coût budgétaire comme environnemental sonnait l'avènement d'un nouvel âge d'or des ruralités où la culture et les artistes seraient un peu les jardiniers de la société ?

Jean-Philippe Lefèvre
Président de la FNCC

Les actions de la FNCC

Des publications

La FNCC a rédigé, dès 2006, un guide intitulé "L' élu rural et la culture". Une plateforme de partage d'expériences et de ressources à l'attention des élu.es ruraux est disponible sur son site internet. Une rubrique est également dédiée aux initiatives culturelles en milieu rural dans Culture à Vif, l'infolettre hebdomadaire de la FNCC.

Des formations

La formation des élu.es est au cœur de l'action de la FNCC, avec des programmes dédiés aux enjeux des territoires ruraux à l'image des thématiques proposées ces dernières années :

- Elu.es : l'itinérance artistique et culturelle, un retour en force !
- les fonds GIP Cafés Cultures : des outils d'action culturelle de proximité au service des élu.es
- Élu.e, accueillir un spectacle itinérant sur son territoire, pourquoi, comment ?
- Culture et ruralité : enjeux, outils, et rôle des élu.es locaux

Une baisse des cotisations

Le Conseil d'administration de la FNCC, réuni en juillet 2024 à Avignon, a adopté un nouveau barème de cotisations pour les communes de moins de 2000 habitants, calculé en fonction de la démographie, selon un montant de 0.045€ par habitants.

Des rencontres au plus près des élu.es

La Fédération organise régulièrement des rencontres territoriales pour être au plus près des élu.es et favoriser des réseaux de proximité, notamment avec les élu.es de communes et intercommunalités rurales. En 2024, des rencontres ont été organisées en région Sud, en Normandie, en Bretagne, en Pays-de-la-Loire, à La Réunion, en Occitanie, en Centre-Val de Loire, en Bourgogne-Franche-Comté, en Auvergne-Rhône-Alpes...

Des tables-rondes et séminaires

La FNCC organise des tables-rondes et des séminaires d'échanges sur des thématiques pouvant intéresser particulièrement les élu.es ruraux, telles que l'atout du cinéma itinérant, l'action des associations culturelles ou la culture au cœur des villages.

Une convention avec l'Association des maires ruraux de France

La FNCC et l'AMRF sont liées par une convention, signée dès 2011. Les démarches des deux fédérations se recoupent et se complètent : la défense et la promotion des spécificités de la ruralité pour l'AMRF, la réflexion et l'action de la FNCC dans les politiques publiques de la culture et son attention aux élu.es ruraux constituent le socle de ce partenariat. Celui-ci se traduit par des temps d'échanges communs, des formations partagées, la mutualisation des deux réseaux....



Table-ronde sur les politiques culturelles des territoires ruraux à Avignon en 2021



Rencontre sur le cinéma itinérant au Salon des maires en 2023



Temps d'échanges au Congrès de l'AMRF en 2024

Entretien avec ...



Yves Dumoulin, maire de Fareins et vice-président en charge de l'économie et de la culture de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.

ArtFareins, à laquelle s'est ajoutée une autre biennale, ArtCarjat, qui s'intéresse à l'image, la photographie et la caricature gérée par la même association.

Quels sont vos liens avec l'intercommunalité ?

La compétence culture est bien partagée entre la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, dont je suis également le premier vice-président à l'économie et à la culture, et les communes. Il y a un bon nombre d'initiatives culturelles qui viennent des communes mais l'intercommunalité aide, soutient voire amplifie de plus en plus les événements. Elle a accordé des budgets pour le développement du spectacle vivant mais aussi pour la médiathèque de Trévoux et son réseau de bibliothèques communales. Par exemple, un agent de la structure intercommunale est chargé, depuis peu, d'aller dans les bibliothèques locales aider les bénévoles.

La Communauté de communes a rejoint le Département et la Région pour soutenir le festival Jazz à Fareins et la Biennale d'art contemporain du village qui ont une dimension culturelle vraiment reconnue.

Comment décririez-vous les particularités de votre territoire ?

J'en suis à mon troisième mandat de maire de Fareins, commune de 2 500 habitants que l'on pourrait qualifier de « ruraine » car elle est proche de plusieurs centres urbains tels que Lyon, Villefranche-sur-Saône ou encore Bourg-en-Bresse et Mâcon. Ce que je veux dire par là, c'est que nous ne sommes pas tant que cela en manque de culture comme pourraient l'être des territoires ruraux isolés notamment parce qu'on a un système de transport qui nous permet de nous rendre dans ces centres urbains. Cela signifie aussi qu'on a des liens très forts avec les milieux artistiques et culturels de ces villes alentours, notamment avec Lyon, ce qui nous donne des possibilités d'échanges.

Quel est ou quels sont les principaux axes de votre politique culturelle ?

J'ai peut-être été élu maire parce que je me suis occupé de culture et d'associations à vocation culturelle. Je suis, avec d'autres, à l'origine du festival Jazz à Fareins qui a une bonne notoriété maintenant en région. J'ai participé à la mise en place d'une fête de la musique très dynamique avec beaucoup d'animations et de podiums dans le village. Une sorte de grande kermesse musicale. Nous avons aussi une biennale d'art contemporain,



Jazz à Fareins

Quels sont vos principaux atouts culturels : tissu associatif, patrimoine, équipement... ?

Je dirais déjà qu'à Fareins, il y a une population qui est ouverte à la culture et qui est même force de proposition. Cela est possible parce que, sans que je sois toujours l'initiateur, j'essaie d'être le plus facilitateur possible. La Biennale, par exemple, est une initiative de la commune mais pas en tant que structure administrative. C'est un habitant du village, qui s'intéressait à l'art, qui est venu me voir pour me proposer l'idée. Un autre exemple est celui du festival de musique électronique Infrasons qui a eu lieu pour la première fois en août de cette année. Ce sont quatre jeunes du village qui sont venus me voir. Ma démarche est de dire « c'est intéressant et à priori nous allons le faire », puis je les accompagne pour régler les divers problèmes inhérents au projet (montage, financement...). Comme les habitants savent que je suis assez ouvert aux propositions, ils osent peut-être plus qu'ailleurs proposer leurs idées et s'investir.

Notre salle des fêtes ressemble à un espace culturel car elle a été conçue pour recevoir des spectacles, avec des coulisses, des quais de chargement des décors et des panneaux pour l'acoustique. Nous avons aussi un bel édifice du 17^e siècle, le château de Fléchères, et un petit château avec un parc que la Mairie a racheté et qui nous permet d'organiser beaucoup d'événements.



Le Château de Fléchères

Quels sont vos principaux freins : compétences, équipements, ingénierie... ?

Les freins qui me viennent à l'esprit seraient plutôt d'ordre financier et organisationnel mais j'ai tendance à penser qu'on arrive à les outre-passer. Par exemple, nous avons une zone économique dans le village qui nous a permis de créer un petit club d'entreprises qui se posent régulièrement en mécènes pour nos événements culturels. Cela nous permet d'avoir une certaine indépendance par rapport aux institutions.

La Communauté de communes nous aide également financièrement mais aussi en matière de communication et de soutien logistique. Elle peut parfois être plus réticente souvent pour des raisons juridiques.

Qu'apporte la présence des arts et de la culture dans votre territoire : animation, rayonnement, fierté, partage... ?

On ne peut pas dire qu'il y ait un réel retour économique. En revanche, il y a une certaine fierté des habitants. Par ailleurs, la commune est référencée aujourd'hui comme un territoire culturel. Nous avons notamment eu le trophée de la commune culturelle en 2018 remis par le journal Le Progrès et le Département. Le festival Jazz à Fareins, par exemple, fait rayonner notre territoire. Des gens viennent de Villefranche ou de Lyon pour y assister. Pour ce qui est de l'art contemporain, les habitants étaient parfois dubitatifs au début mais cela n'a pas duré. Quand on a installé les premières sculptures, on m'a dit « mais qu'est-ce que c'est que ce caillou ? » et maintenant qu'il y est, il ne faudrait pas l'enlever.

ARTCARJAT : UNE NOUVELLE BIENNALE DEDIEE A L'ART DU PORTRAIT



*Biennale d'art contemporain
ArtFareins 2023,
dans le parc du Château du Bouchet*

Une dynamique artistique déjà ancrée dans le territoire

Fareins est un village déjà bien identifié sur la scène artistique. En effet, l'association ArtFareins, qui a monté le projet ArtCarjat, s'occupe également de la biennale d'art contemporain de la commune. Yves Dumoulin a voulu cet événement comme une porte d'entrée, pour un public le plus divers possible, vers la qualité et la diversité de la création contemporaine.

L'exposition accessible au plus grand nombre s'accompagne de projets de médiation comme la possibilité pour les scolaires de travailler avec des artistes en résidence. D'abord pensé pour s'installer dans le parc du château de Fareins, devenu un véritable lieu dédié à la création contemporaine, le projet essaime au-delà de la commune en associant d'autres lieux emblématiques du territoire.

Présentation du dispositif

ArtCarjat est une biennale dédiée à l'art du portrait qu'il soit dessiné ou photographié. La genèse du projet est la redécouverte de la figure d'Etienne Carjat, photographe et caricaturiste du 19^e siècle, originaire de Fareins. Alors même qu'il a marqué son temps avec des portraits encore très connus de Rimbaud, de Baudelaire ou de Victor Hugo, il est aujourd'hui tombé dans l'oubli. Chaque édition s'attachera à présenter un aspect de son œuvre et à le replacer dans une chronologie artistique toujours en cours aujourd'hui. Cet événement est l'occasion d'engager une nouvelle dynamique de valorisation du patrimoine immatériel du territoire quand l'intérêt se portait jusqu'ici surtout sur le bâti avec les vieux moulins ou les anciens lavoirs.



*Photographie d'Arthur
Rimbaud par Etienne
Carjat, 1872*

Première édition d'ArtCarjat

L'édition 2024 de la biennale ArtCarjat intitulée "De la caricature à la photographie : émergence et effervescence" a bénéficié, entre autres, de financements de la Direction régionale des affaires culturelles, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ain.

Elle propose de resituer la figure d'Etienne Carjat dans le contexte de développement de la presse et de la naissance d'un engouement certain pour les portraits de célébrités qu'ils soient dessinés ou photographiés.

En parallèle de cette première exposition, la Communauté de communes porte l'organisation d'un concours à destination des jeunes du territoire sur la thématique de l'autoportrait et de la caricature pour les inviter à réfléchir sur notre rapport à notre image à l'ère des réseaux sociaux. Les œuvres sélectionnées ont donné lieu à une exposition dans l'espace culturel La Passerelle de la commune de Trévoux en résonance avec l'évènement principal.

La Biennale 2024



Exposition à Trévoux



L'importance des synergies – Le mot d'Yves Dumoulin.

Je crois beaucoup aux échanges et aux synergies dans le cadre du développement des politiques culturelles. Je trouve important, déjà, de fusionner les types d'art pour dynamiser les événements culturels que l'on organise. Par exemple, à chaque exposition d'art, nous associons toujours un concert de jazz ou un spectacle. Ces synergies peuvent aussi se faire par la fusion de différents budgets comme les budgets social et culturel avec l'organisation du transport de personnes âgées pour assister à une représentation éloignée de leur lieu de résidence. Croiser les budgets et les types d'art nous permet de maximiser notre offre mais également de garantir à un public le plus divers possible d'y accéder.



Entretien avec ...



Karine Gloanec-Maurin, maire-adjointe de Couëtron-au-Perche, présidente de la Communauté de communes des Collines du Perche et conseillère régionale du Centre-Val de Loire.

Comment décririez-vous les particularités de votre territoire ?

La Communauté de communes des Collines du Perche, ce sont 12 communes et 6 500 habitants soit un territoire marqué par une faible densité de population mais où tout le monde s'exprime. Nous avons bénéficié d'une adaptation de la loi NOTRe pour éviter d'avoir un territoire trop étendu. Mon poste de co-présidente de la commission communes et territoires ruraux de l'AMF me permet d'avoir une vision nationale du territoire et de la ruralité et nous voyons bien aujourd'hui que les grandes agglomérations rurales ne fonctionnent pas car il y a des communes qui ne se sentent pas interpellées ou même responsables de décision.

Quel est ou quels sont les principaux axes de votre politique culturelle ?

Nous sommes situés dans le nord du Loir-et-Cher et à l'entrée sud du Perche. Notre travail, avec mes collègues, depuis plusieurs années a été de faire inscrire cette partie du département dans le Parc naturel du Perche. Ce sera chose faite en 2025. C'est une dimension culturelle que nous portons vraiment dans le cadre de la biodiversité et de l'attention à la nature. Nous avons, par ailleurs, sur le territoire une maison botanique qui est remarquable.

Nous inscrivons vraiment cette structure dans notre dimension culturelle parce qu'elle favorise une identité culturelle du territoire très forte à la fois autour du cheval percheron et du bocage.

Un autre élément fort de notre territoire est la création, il y a 20 ans maintenant, d'une agence rurale de développement culturel, L'Echalier, qui a notamment permis la réhabilitation d'une grange et la création d'un vrai théâtre en son sein.

Quels sont vos principaux atouts culturels : tissu associatif, patrimoine, équipement... ?

Notre territoire, c'est vrai, est repéré pour sa dimension culturelle parce que nous avons, aux côtés de L'Echalier, une médiathèque et un patrimoine très important avec, notamment une commanderie de Templiers que nous sommes en train de restaurer et qui a été sélectionnée au loto du Patrimoine.

Ces trois structures, qui sont – à l'exception de la médiathèque - associatives pour l'instant, se sont mises en consortium depuis trois ans pour créer un tiers lieu financé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Il est notre office du tourisme et valorise également tout le travail culturel sur notre territoire. L'Echalier y a, par exemple, créé une librairie associative.



Parc naturel régional du Perche



La Commanderie d'Arville

Quels sont vos principaux freins : compétences, équipements, ingénierie... ?

Le premier frein que je pourrais mentionner est la difficulté, parfois, de faire en sorte que le développement de la Culture soit pensé avec autant d'utilité que la maison France Services par exemple.

Un autre frein est, bien-sûr, le fait que nous soyons juste en financement car cela peut nous bloquer si l'on souhaite étendre et développer notre politique. Pour autant, nous finançons correctement ces services actuellement et nous les accompagnons également pour trouver d'autres sources de financement. Je ne veux pas être de ceux qui disent que la Culture n'a jamais assez d'argent car je pense qu'on peut se donner les moyens à notre mesure. J'espère donner envie à d'autres élus de s'autoriser à développer un projet culturel parce que si l'Etat, le Département et la Région nous aident, c'est qu'ils sentent que le territoire est investi dans ce champ. Le fait que la Culture soit une compétence partagée rend possible le développement des projets même pour les petits territoires.

Qu'apporte la présence des arts et de la culture dans votre territoire : animation, rayonnement, fierté, partage... ?

De manière générale, cette vie culturelle permet de retenir des populations urbaines qui découvrent l'offre du territoire et d'un point de vue économique, cela crée de l'emploi. Par ailleurs, il faut noter que l'accueil d'artistes en résidence permet également de faire vivre le territoire. Dès 2004, nous avons accueilli Le Cheptel Aleïkoum, une compagnie de cirque, à Saint-Agil. Cet accueil est durable puisqu'ils sont toujours installés dans la commune devenue Couëtron-au-Perche. Cela signifie qu'ils ont non seulement créé des emplois mais qu'ils ont acheté des maisons et que leurs enfants remplissent nos écoles. Cela a prouvé que l'inscription d'une vie culturelle ce n'est pas simplement pour faire plaisir aux intellectuels, à l'esprit de découverte de certains mais cela a aussi des retombées concrètes.



Le Cheptel Aleïkoum. « C'est un troupeau d'artistes (...) qui a transhumé son cheptel en plein milieu rural à St-Agil, un petit village du Loir-et-Cher, depuis 2004. C'est là que le collectif a trouvé un lieu paisible pour poser son (ses) chapiteau(x) et créer ses spectacles centrés autour du cirque, de la musique, du partage et du vivre ensemble mais a pu aussi donner vie à un lieu de création, d'accueil en résidence et de rencontre avec la population locale notamment lors d'événements comme le festival Pouët, d'actions sur le territoire ou de permettre à d'autres initiatives locales de se faire. » (Site du Cheptel Aleïkoum)

L'ÉCHALIER, AGENCE RURALE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

L'Echalier, atelier de fabrique artistique

Lors de la réhabilitation de la Grange de Saint-Agil, un atelier technique s'est adossé à la création du théâtre. Cela a permis de développer un projet reconnu aujourd'hui comme Atelier de Fabrique Artistique. Il s'agit de l'accueil de résidences d'artistes qui sont dotées. Les artistes sont reçus minimum 15 jours et sont complètement libres de leurs horaires puisqu'on leur donne les clés du théâtre avec une seule contrainte : un jour de repos dans la semaine.

« S'il s'agit de vivre à la campagne, il s'agit de ne pas perdre le fil de l'invention collective, technique, industrielle, scientifique, mais aussi artistique. Nous ne vivons pas reculés, nous vivons espacés. »
site de l'Echalier

L'Echalier et la lecture publique

L'Echalier fait également beaucoup avec la médiathèque sur la lecture publique en organisant des ateliers d'écriture dans les écoles avec des auteurs et des illustrateurs. Le fruit de ce travail est présenté tous les ans au printemps lors du Salon des Bonimenteurs. La Communauté de communes, qui a la compétence scolaire, favorise ces actions.

Présentation du dispositif

L'Echalier, agence rurale de développement culturel, a été créée en janvier 2000 pour favoriser l'accès de chacun à des équipements culturels sur le territoire. Le nom choisi désigne un outil qui, dans le bocage, permet de regarder plus loin.

Ce dispositif a pour mission de programmer des spectacles professionnels, de diffuser des films, d'organiser des expositions, d'ouvrir des résidences d'artistes mais aussi d'organiser des actions de lecture publique et des ateliers théâtre.

Depuis 2002, l'agence s'est vue confier par la Communauté de communes des Collines du Perche, la grange de Saint-Agil aujourd'hui transformée en véritable théâtre et lieu de création artistique et culturelle.



Une seule convention pour un financement partagé

L'Echalier est financé autour d'une seule convention signée par toutes les parties de la petite commune à l'Etat en passant par l'EPCI, le Département et la Région. Karine Gloanec Maurin explique à ce propos : Nous sommes tous autour du même texte alors qu'en général cela se fait en bilatérale. C'est un modèle que je revendique et qui fonctionne depuis presque 15 ans. Chacun finance à hauteur de ce qu'il peut, donc il y a un delta très fort entre les financements. Mes collègues élus les moins convaincus ont évoqué l'idée de stopper nos financements quand il y a eu les aides de l'Etat et de la Région. Il n'en était pas question car nous en sommes les premiers bénéficiaires et même si c'est peu, la subsidiarité existe et nous participons à notre mesure. C'est notre fierté de dire que nous sommes partenaires.



“

La fonction d'élue pour Karine Gloanec-Maurin.

Même si la Culture est mon métier, je ne suis jamais entrée dans le conseil d'administration de l'Echalier. Je leur ai laissé une totale liberté. J'ai fait mon travail d'élue, avec le soutien de mes collègues : nous avons cherché des financements, nous avons voulu investir pour qu'il y ait un lieu adapté avec des équipements mais nous n'avons jamais pesé dans les choix de la programmation et du fonctionnement. C'est une fierté et c'est important de le dire. Les élus ne sont pas là pour faire une programmation. Notre rôle est de soutenir avec les outils qui sont les nôtres et non pas avec ceux du métier culture. Il ne faut pas confondre le métier culture et la fonction d'élue, ce n'est pas la même chose.

”

Entretien avec ...



Olivier Meugin, maire de Champdivers et vice-président en charge de la transition écologique et de l'environnement de la Communauté d'agglomération du Grand Dole

Quelles sont les autres actions culturelles mises en place par l'intercommunalité ?

La politique est large. Il s'agit, d'une part, de donner plus d'ampleur à l'existant. Ainsi, le Grand Dole s'est substitué à trois communes rurales pour financer une école de musique associative à côté du conservatoire.

Comment décririez-vous les particularités de votre territoire ?

Je suis maire de Champdivers depuis 2014 mais j'ai déjà fait précédemment deux mandats en tant qu'adjoint et je suis originaire de la commune. C'est une commune de 450 habitants située en périphérie de Dole et qui fait partie de la Communauté d'agglomération du Grand Dole.

Comment développez-vous la vie culturelle sur votre territoire ?

L'action culturelle a pris une dimension toute particulière depuis que l'Agglomération a défini une politique ambitieuse irriguant jusque dans les plus petites communes sans pour autant étouffer l'existant. Si le Grand Dole anime un réseau de médiathèques et un circuit du livre nomade, cela ne nous empêche pas, au niveau communal, par exemple de transformer une cabine téléphonique en cabine à livres. C'est le principe de subsidiarité.



*Orchestre Français des Jeunes
et chorales à l'église de Champdivers*



Le Grand Dole a tout particulièrement recruté des Dumistes qui vont enrichir les temps scolaires dans les regroupements pédagogiques intercommunaux. On associe à ces projets pédagogiques des concerts proposés par le conservatoire du Grand Dole et financés par les budgets communaux.

Quels sont vos principaux atouts et freins ?

Dans une petite commune telle que Champdivers, il est très difficile de développer une action culturelle d'autant que nous n'avons pas, par exemple, de monuments classés. Par ailleurs, le problème des petites communes, ce sont les moyens financiers et techniques. Pour autant, il est possible de se donner les moyens malgré tout, d'une part, en se basant sur des associations et des bénévoles. Nous avons une association très dynamique qui répond présente à chaque fois qu'un événement est proposé : l'association Animations Loisirs Champdivers. Le monde associatif est essentiel. D'autre part, le service culture de la ville de Dole est devenu le service culture de l'Agglomération.

Qu'apporte la présence des arts et de la culture dans votre territoire : animation, rayonnement, fierté, partage... ?

Les événements proposés par la Communauté d'agglomération du Grand Dole permettent d'enclencher la vie culturelle de la commune. Nous postulons, par exemple, tous les ans pour accueillir à nouveau un concert du festival "Les Nuits (Re)Belles" pour répondre à la demande de nos habitants mais il faut que cela tourne et que d'autres communes en profitent. L'association de la commune s'est inspirée de cette programmation culturelle et organise maintenant, tous les ans, des concerts avec des chorales locales. Cette année, deux concerts sont prévus : une chorale a capella et une chorale de chant. Il s'agit de leur propre initiative et la commune vient en appui pour fournir les locaux. Par ailleurs, c'est une organisation assez facilement réalisable car cela ne demande pas grand-chose en matière de logistique.



*Les Nuits (Re)Belles à Champdivers en 2019 -
Site du Moulin de Brainans*

UN FESTIVAL ITINÉRANT : LES NUITS (RE)BELLES

Le rôle de la Commune

Si une très large partie de l'organisation, dont le financement, est prise en charge par la Communauté d'agglomération du Grand Dole et le Moulin de Brainans, reste à la commune d'organiser la réception et de faire participer une association locale.

A Champdivers, nous en avons bénéficié en 2019 sur la première année du partenariat entre le festival et la Communauté d'agglomération du Grand Dole.

Nous avons donc reçu le groupe Madalitso Band, un duo de folk malawite avec, en première partie, un duo de jeunes filles d'une commune alentour. L'association Animations Loisirs Champdivers s'est chargée de prévoir un point de restauration pour le public.

Cela a donné lieu à un évènement de grande ampleur à l'échelle de notre commune puisque nous avons reçu, à cette occasion, près de 300 personnes.

Présentation du dispositif

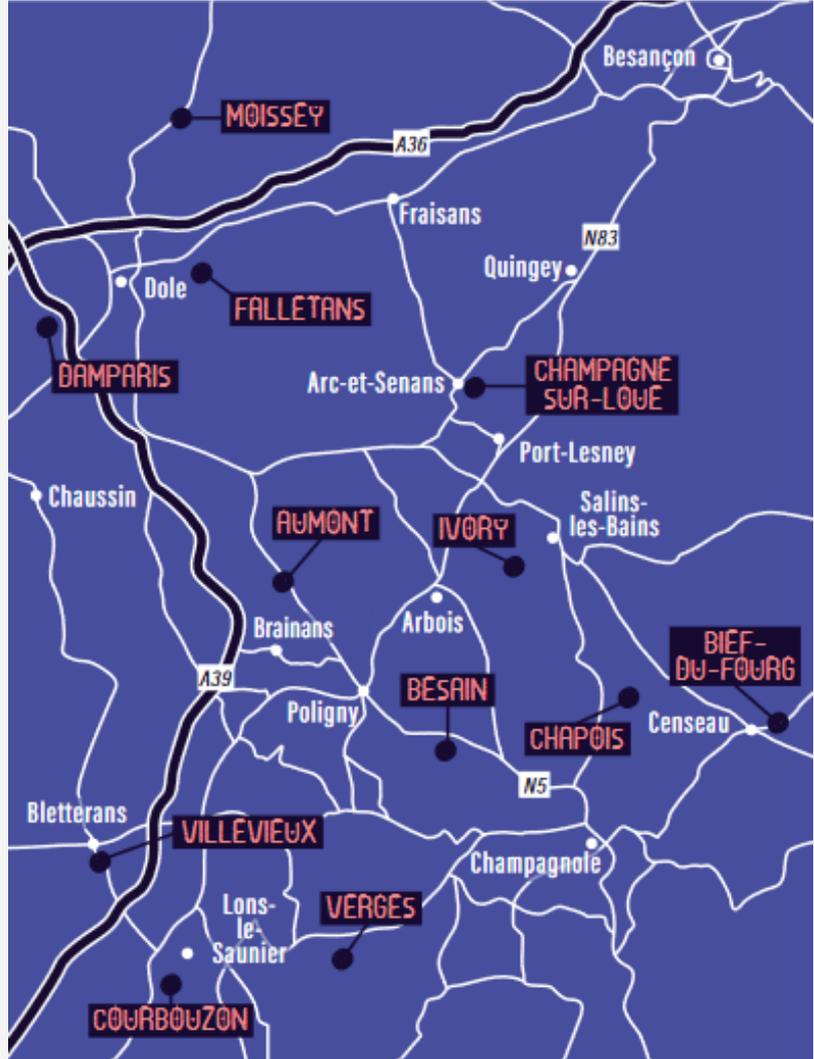
Les Nuits (Re)Belles est un festival itinérant organisé par le Moulin de Brainans, scène de musiques actuelles du Jura, sur l'ensemble du territoire jurassien. Ce sont des artistes nationaux et internationaux de la scène de musiques actuelles qui viennent se produire de manière délocalisée dans les communes.

Le partenariat avec la Communauté d'agglomération du Grand Dole permet l'organisation de trois concerts, à raison d'un concert par commune, pendant la période du festival sur le territoire. Toute la technique est prise en charge par l'intercommunalité. Cette action dure depuis plusieurs années et est très attendue par une grande partie des communes du Grand Dole.



Trois concerts en promenade rurale

Les Nuits (Re)Belles proposent autant une promenade géographique – avec une dizaine de communes rurales visitées par édition – qu’une balade musicale dans la diversité des genres grâce à une programmation fine allant du folkblues au pop folk en passant par des polyphonies du monde ou encore la chanson électronique. Pour son dixième anniversaire, le festival a emmené les artistes Malaka, Mesparrow, Jack Simard et Nyna Loren sur les routes du Grand Dole pour 12 soirées musicales gratuites et en plein air.



Carte des concerts de l'édition 2024 des Nuits (Re)Belles - Site du Moulin de Brainans

“

L'importance de la communication – Le mot d'Olivier Meugin

Dans une petite commune si on veut qu'un évènement fonctionne, il faut communiquer. Dans nos villages, il faut trouver à faire passer le message car ce n'est pas le tout d'organiser. Si on ne communique pas, les habitants ne viendront pas. La meilleure des solutions, en plus des réseaux sociaux et du site internet, c'est d'aller directement chez l'habitant avec un petit flyer recto verso à mettre dans les boîtes aux lettres. On sait que c'est ce qui marche le mieux car cela fait office d'information de premier ordre pour ceux qui n'utilisent pas les autres canaux mais également de rappel pour les autres.

”

Entretien avec ...



Jessie Orvain, maire d'Isigny-le-Buat, vice-présidente déléguée à la culture de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie et Conseillère départementale de la Manche

Comment décririez-vous les particularités de votre territoire ?

Je suis vice-présidente à la culture de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie depuis 2017, date de sa création, maire de la commune d'Isigny-le-Buat depuis 2020, et élue depuis 2014. Nous sommes sur un très grand territoire car l'Agglomération résulte de la fusion de cinq communautés de communes et représente 90 communes et 90 000 habitants soit à peu près 1/5e du département de la Manche.

Quel est ou quels sont les principaux axes de votre politique culturelle ?

Dès 2017, un cabinet est missionné pour écrire le projet de territoire. J'ai alors proposé d'écarter la question du projet culturel et ainsi de prendre le temps d'écrire un projet adapté au territoire et aux priorités pour qu'il nous ressemble.

En 2020, nous avons écrit ce projet culturel du territoire dont nous avons posé les bases depuis 2017. Dans ce projet, il y a la question de la lecture publique avec un vrai réseau de bibliothèques qui s'appuie sur un logiciel commun, des ressources communes mais aussi des agents spécialisés qui travaillent en collaboration et

un grand nombre d'animations. Nous y avons aussi adossé une saison spectacle vivant décentralisée qui fonctionne bien. Elle a été élaborée en considérant que tout notre territoire pouvait bénéficier d'une saison culturelle similaire à celles des plus grandes villes voisines : Granville ou Rennes par exemple. Nous l'avons souhaitée exigeante et pas spécifiquement « rurale ». Enfin, nous avons développé plusieurs dispositifs dans ce projet culturel comme la CREA (coopérative de résidence pour les écritures et les auteurs). L'idée est d'accueillir les artistes au Mont-Saint-Michel et sur l'ensemble du territoire, au plus près des habitants afin qu'ils réalisent des travaux d'écriture (chant, journalisme, BD, etc) avec un impératif pour les auteurs : laisser au territoire l'exemplaire 0 afin de constituer une nouvelle collection de manuscrits. Nous ajoutons ensuite une reliure traditionnelle sur ces numéros originels pour constituer une bibliothèque de manuscrits contemporains qui doivent répondre aux manuscrits patrimoniaux du Mont-Saint-Michel.



Quels sont vos principaux atouts culturels : tissu associatif, patrimoine, équipement... ?

Le premier atout est la confiance et la collaboration des élus de notre territoire, puis un budget stable qui permet de se projeter et de préparer sereinement les saisons au fil du temps. Par ailleurs, hors spectacle vivant, nous disposons de certains équipements, notamment le réseau des 19 bibliothèques, qui permettent de déployer notre projet culturel. Notre réseau de lecture publique et celui des écoles d'art - qui accueille plus de 1500 élèves - sont solides avec une tarification et des modalités harmonisées. Par ailleurs, l'absence de grands équipements scéniques nécessite une grande capacité d'adaptation des compagnies à nos contraintes techniques et vice versa. Nous collaborons, dans ce cadre, avec les communes en utilisant leurs équipements.

Quels sont vos principaux freins : compétences, équipements, ingénierie... ?

La première difficulté rencontrée à cette volonté de porter une délégation culture forte est la nécessité de structurer les services. Nous avons donc recruté une directrice des affaires culturelles. Chacun a dû trouver sa place, aussi bien coté élu que coté agent : en l'absence de direction artistique ce sont souvent les élus qui conçoivent la programmation. En 2017, je n'imaginai pas la tâche aussi importante, c'est d'ailleurs la première directrice des affaires culturelles qui m'a conseillé d'adhérer à la FNCC pour me former, échanger. Petit à petit, les commissions cultures sont devenues un lieu de formation et d'échange pour essayer de sensibiliser les élus. Aujourd'hui, ils comprennent les enjeux d'une politique culturelle forte et ancrée dans notre territoire, c'est une chance pour les habitants.

Une autre difficulté a été de prendre une place dans le paysage culturel car la culture est une compétence partagée. Le Département de La Manche a contractualisé avec des communes autour du dispositif "Villes en scène", une saison culturelle décentralisée autour d'un choix commun de spectacles.

A certains endroits du territoire la compétence était communautaire avant 2017 et d'autres communales. Les élus avaient un peu de difficultés (on les comprend) à comprendre la place de l'Agglomération, venant s'intercaler. Finalement, nous avons fait le choix de redonner aux communes cette compétence sur le spectacle vivant pour qu'elles gèrent de manière autonome leur programmation en direct avec le Département. Ce n'est la faute de personne, c'est simplement un manque d'anticipation de la Loi NOTRe.

Qu'apporte la présence des arts et de la culture dans votre territoire : animation, rayonnement, fierté, partage... ?

La première chose qui me vient à l'esprit est le partage. Nous travaillons beaucoup la question des résidences d'artistes afin qu'ils soient immergés dans la vie locale. En l'absence de grand équipement structurant et de structure hôtelière adaptée, nous avons fait le choix d'accueillir les artistes dans des gîtes ruraux pour qu'ils soient en immersion totale avec les habitants et cela fonctionne bien.

Par ailleurs, lors des élections de 2020, je suis élue maire et de nouveau vice-présidente de l'Agglomération mais cette fois-ci en deuxième position et non 15e. Cela est important, non pas pour moi, mais pour le projet culturel que nous portons. Cela montre que les élus sont sensibles et sensibilisés à l'intérêt d'une politique culturelle, une vraie récompense. Le travail effectué en matière de culture lors du premier mandat a porté ses fruits, malgré quelques petits changements d'habitudes : je ne souhaitais plus par exemple, d'ouverture de saison magistrale. Nous avons instauré "un dimanche à la campagne" : les habitants sont invités le temps d'une journée dans un lieu ouvert, une ferme en plein cœur d'Avranches par exemple, et nous proposons aux familles de venir découvrir des propositions culturelles toute la journée et présentons la saison de manière informelle par des panneaux, des flyers ou des échanges.

FERM@CULTURE : LA CULTURE S'INVITE À LA FERME



SPECTACLE VIVANT

COPRODUCTION
Mont Saint-Michel
Normandie

FERM@CULTURE

**CAR TOUS LES CHEMINS
Y MÈNENT**

BASILE FOREST D'APRÈS L'OPÉRA CARMEN
(G.BIZET | L.HALÉVY | H.MEILHAC)

**SAMEDI 19 MARS À VEZINS
15H | FERME DU GRAND PACEY**

À partir de 11h : verre d'accueil en musique
12h : repas-concert avec le BAIE BIG BAND
SUR RÉSERVATION

TARIFS
Avec repas : de 9€ à 16€
Sans repas : de 8€ à 14€

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
www.culture-agglo-msm-normandie.fr
02 33 68 33 27

SPRING
L'ÉCOLE EN NORMANDIE

Présentation du dispositif

Ferm@culture est un projet de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie qui existe depuis 2021. Il a été pensé pour valoriser les fermes du territoire qui s'engagent dans la préservation des savoir-faire mais également des races locales et des cultures maraîchères qui forment un patrimoine important. Cette valorisation intervient par l'organisation de spectacles dans des exploitations agricoles. Cela permet d'emmener les gens aux quatre coins de l'agglomération pour faire déguster les produits des agriculteurs à l'occasion d'un événement culturel.

Le versant rural de la saison culturelle

Ferm@culture est peut-être le seul dispositif du projet culturel de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie que l'on pourrait étiqueter comme "rural". L'intercommunalité utilise la culture comme levier transversal dans ses politiques publiques notamment en ce qui concerne le plan alimentaire du territoire (PAT) où il a été décidé de travailler dans les fermes.

Un choix de spectacle en lien avec le dispositif

Le projet Ferm@culture intègre la ruralité dans la saison culturelle par la valorisation des fermes du territoire mais pas seulement.

En effet, les spectacles choisis pour être présentés dans ce contexte particulier sont, eux aussi, en lien d'une certaine manière avec la thématique du projet, soit parce qu'ils relatent ou peignent la vie rurale, soit par l'évocation de l'alimentation par exemple.

Pour la saison 2024-2025, deux créations seront jouées dans le cadre du dispositif : La Trouée, Road trip rural, un seul artiste en scène sur la vie en zone rurale et Apérotomanie, un spectacle dînatoire sur l'apéro en tant que rituel d'ouverture possible vers l'érotique.



De l'importance de se décomplexer – Le mot de Jessie Orvain

Ce n'est pas parce qu'on est élu à la culture qu'on doit être calé, formé, spécialiste sur tous les sujets culturels. Je pense qu'il faut vraiment apprendre à se décomplexer. Nous avons le droit d'avoir une appétence pour quelque chose de beaucoup plus grand public. Jusqu'à présent, nous avons beaucoup d'attentes vis-à-vis des élus à la culture et notamment qu'ils soient de fins connaisseurs, des encyclopédies de peintures, de littératures, etc... mais l'important, ce n'est pas la posture de sachant mais bien de faire une programmation qui appelle les habitants, qui leur donne envie, qui les sensibilise. On ne peut pas vouloir rendre la culture accessible et être complètement à l'opposé dans les axes de sa politique culturelle.



Entretien avec ...



© Ville de Saint-André

Stéphanie Poïny-Toplan, conseillère municipale de Saint-André déléguée à la culture et au patrimoine, conseillère communautaire à la Communauté intercommunale Réunion Est et conseillère régionale de La Réunion.

Comment décririez-vous les particularités de votre territoire ?

La Réunion est une île située dans l'Océan Indien ce qui signifie qu'elle est assez éloignée de l'Europe dont elle fait partie puisqu'elle est un département de France. C'est une région qui a la particularité d'avoir une population multiculturelle car notre île a été peuplée par plusieurs communautés venues d'Europe, d'Inde, de Chine, de Madagascar et du continent africain. Ce sont donc plusieurs communautés qui cohabitent ici d'où son nom de La Réunion. C'est ce métissage qui fait la singularité de l'île. La géographie est aussi une grande particularité. La plupart des communes sont côtières mais quelques-unes ne le sont pas. On parle, dans ces cas-là, de villes dans les hauts car elles sont soit en montagne soit en pied de montagne.

Quel est ou quels sont les principaux axes de votre politique culturelle ?

Au niveau de la Région, nous avons voulu placer la culture au cœur du projet de développement à travers plusieurs axes que sont le soutien à la création et à la diffusion des artistes, la formation professionnelle des acteurs pour pallier le manque d'acteurs culturels formés et l'accessibilité de la culture pour tous car on souhaite toucher un maximum de personnes y compris celles qui sont isolées. L'idée centrale est de proposer une offre culturelle aussi riche que variée.

Quelle est la place de l'itinérance artistique et culturelle dans ce projet de développement culturel ?

La Réunion n'est pas un territoire rural mais nous avons développé l'itinérance artistique et culturelle parce qu'il y a, malgré tout, des territoires éloignés qu'il faut irriguer. De ce fait, elle a toujours existé parce que nous avons des grandes villes qui sont très peuplées - Saint-André où je suis élue compte 58 000 habitants par exemple - à côté de villes de tailles bien plus modestes à savoir 3 ou 4 000 habitants. L'idée est vraiment d'aller irriguer toutes les villes, tous les quartiers et d'aller chercher les personnes qui habitent dans les hauteurs de la Réunion. Nous avons des équipements culturels mais nous voulions sortir de ces équipements pour aller chercher les personnes qui ne les fréquentent pas pour diverses raisons comme le manque de moyen de transport.

Au niveau de la Région, nous sommes partenaires de plusieurs projets que nous avons accompagnés via des subventions. Il y a, par exemple, le MobilTéat du Centre dramatique national de l'Océan Indien basé à St Denis. Il s'agit de plusieurs containers que l'on emmène dans les quartiers pour proposer des spectacles. Il y a aussi le FRAC mobile qui utilise également un container pour proposer des expositions itinérantes. Même si leur forme est réduite cela permet aux habitants de profiter d'une exposition près de chez eux. Nous avons aussi monté un dispositif de notre propre initiative qui s'appelle le Guétali pour soutenir les arts vivants et visuels.

Quels sont vos principaux atouts culturels : tissu associatif, patrimoine, équipement... ?

L'un des grands atouts de La Réunion est son tissu associatif qui est très dense. Nous avons beaucoup d'associations culturelles qui sont très actives non seulement auprès des collectivités mais également auprès des hôpitaux, des écoles, etc. Qu'importe le lieu, tout le monde s'adapte pour créer des événements culturels.

Un autre de nos atouts principaux est l'histoire de l'île et en particulier la cohabitation des communautés. Toutes ces communautés coexistent et chacune a ses propres événements qui font vivre l'île et qui sont toujours mis en avant. La vraie richesse est vraiment ce métissage et ce maillage des différences.

Quels sont vos principaux freins : compétences, équipements, ingénierie... ?

Comme nous sommes sur une île, nous sommes assez isolés. Pour sortir du territoire, nous n'avons d'autre choix que l'avion.

Il y a, par ailleurs, un déséquilibre en matière d'équipements culturels. Nous avons des villes avec de grands équipements culturels et d'autres où il n'y en a pas du tout. C'est cela aussi qui nous incite réellement à développer cette itinérance culturelle et artistique.

Qu'apporte l'itinérance artistique et culturelle dans votre territoire : animation, rayonnement, fierté, partage... ?

Un exemple concret dont je peux vous parler est celui de la fête du Dipavali organisée à Saint-André. Il s'agit d'une fête indienne d'abord culturelle qui est devenue un événement culturel avec le temps. Nous avons deux lieux pour les spectacles mais nous avons également mis en place un char itinérant. C'est un podium tracté par un pick-up qui permet d'aller proposer des spectacles dans les quartiers. Nous avons eu un retour très positif sur le terrain surtout de personnes qui ne peuvent plus se déplacer et qui étaient ravies d'avoir un spectacle devant leur porte. Je sais, par ailleurs, que d'autres villes l'ont fait avec des charrettes.



Char de la fête du Dipavali à Saint-André



Installation des containers du MobilTéat

DISPOSITIF GUÉTALI : SOUTENIR L'ITINÉRANCE DES ARTS VIVANTS ET VISUELS

Présentation du dispositif

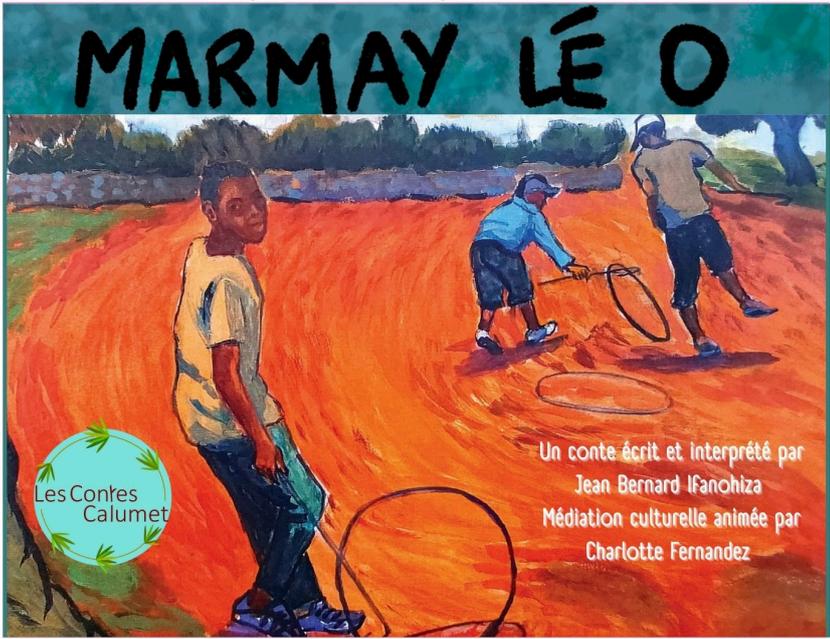
Le Guétali est un dispositif de soutien aux arts vivants et visuels par lequel la Région Réunion souhaite développer l'économie du spectacle vivant et l'emploi culturel mais également démocratiser l'accès à l'offre culturelle en proposant des événements de qualité aux personnes qui en sont éloignées ou qui n'ont pas l'habitude de se rendre dans les équipements culturels.

Pour cela, le label Guétali garantit la gratuité des représentations et des expositions ainsi que l'intégration d'actions de médiation. Ce dispositif prend la forme d'un appel à projets à destination des artistes dans tous les champs du spectacle vivant et des arts visuels.

21 projets artistiques ont bénéficié du label Guétali sur la saison 2023-2024 et ont proposé des représentations, des performances ou des expositions dans plusieurs lieux de La Réunion.



Une histoire d'ici, de la Réunion, des Hauts de Ile et des Bas...



MARMAY LÉ O

Un conte écrit et interprété par
Jean Bernard Ifanohza
Médiation culturelle animée par
Charlotte Fernandez

Les Contes
Calumet

PROGRAMMATION SUR
WWW.REGIONREUNION.COM



L'itinérance au cœur du dispositif

Les artistes qui candidatent à ce dispositif doivent réunir plusieurs conditions. Par exemple, le projet doit être diffusé dans différentes communes et doit s'adapter facilement à différents lieux qu'ils soient clos ou dans l'espace public. C'est un dispositif qui accompagne des projets qui vont être diffusés dans les EPHAD, les hôpitaux, les écoles mais également dans des lieux publics pour être au plus près des habitants.

Promouvoir le lien avec les habitants

Les artistes doivent accompagner leur proposition artistique d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Il s'agit de les encourager à aller à la rencontre des habitants, de proposer des ateliers pour faire en sorte que le public soit non seulement investi mais qu'il soit partie prenante.



— “ —————

Aller au plus près des habitants – Le mot de Stéphanie Poïny-Toplan

Nous nous sommes rendu compte que les personnes qui passent la porte des équipements culturels sont souvent les mêmes. Il y a une partie de la population, les plus jeunes et les plus âgés ou bien même ceux qui n'ont pas de moyen de transport par exemple, qui ne les fréquente pas du tout. Penser la culture par l'itinérance permet d'aller chercher nos habitants en leur proposant une offre culturelle sur le pas de leur porte.

————— ” —

Entretien avec ...



Guillaume Robic, maire de Rostrenen, vice-président en charge du développement associatif et culturel de la Communauté de communes du Kreiz-Breizh et conseiller régional de Bretagne

Quel est ou quels sont les principaux axes de votre politique culturelle ?

Il faut d'abord dire qu'historiquement, le Kreiz Breizh est ancré dans des identités culturelles fortes. Nous sommes dans le berceau des musiques et des arts traditionnels bretons. La langue bretonne est très présente et les cultures populaires sont fortes. Pour autant, il ne s'agit pas de l'unique ancrage culturel que nous ayons sur le territoire.

Comme ici il n'y a pas de grande centralité, que le maillage est fait de petites et moyennes communes, et qu'il n'y avait pas de structure culturelle centrale ou de programmation publique, cela fait bien 50 ans que les citoyennes et citoyens du territoire se sont saisis complètement de leur écosystème culturel en se constituant en associations. Donc, ce que nous développons en matière de compétences culturelles dans les collectivités est intrinsèquement lié à notre ruralité puisque nous sommes historiquement venus soutenir les initiatives du territoire qui se structuraient associativement. Cela donne un maillage territorial dense et décentralisé en matière de diffusion et de pratiques culturelles.

Nous sommes, par ailleurs, le premier territoire en Bretagne qui est signataire d'un pacte de développement culturel avec l'Etat, la Région et le Département. Dans les priorités identifiées, il y a la structuration et consolidation des initiatives des habitants mais aussi la diversification de cette offre pour que chacun trouve un intérêt, un écho à ce qu'il ressent. On est pleinement investi dans la mise en oeuvre des droits culturels tout simplement parce que c'est ce que nous faisons depuis de nombreuses années sans l'avoir nécessairement théorisé.

Comment décririez-vous les particularités de votre territoire ?

La Communauté de communes du Kreiz-Breizh ce sont 23 communes et 18 000 habitants avec une ville-centre, ou un centre-ville, Rostrenen, qui représente 3 400 habitants. Elle est le seul territoire qualifié d'hyper-rural en région Bretagne par l'INSEE.

Ce territoire a souvent été décrit par les manques qu'il pouvait connaître dans sa structuration et en négatif en comparaison d'autres territoires plus urbanisés. On travaille depuis un moment à requalifier la ruralité en positif, ce qui ne signifie pas que tout va bien mais qu'on la qualifie par ses caractéristiques et pas seulement par le contraste avec ce qui se passe sur les territoires urbains.

Cela faisait 15 à 20 ans que ce territoire était en déprise démographique mais depuis les années 2020, ces balances se rétablissent. On voit bien que ce travail de retranscrire la ruralité en positif, c'est-à-dire, de nous définir par nous-même, pour nous-même et de décrire là où nous voulons aller plutôt que là où nous aurions pu aller si nous étions ailleurs, cela fonctionne.

Quels sont vos principaux atouts culturels : tissu associatif, patrimoine, équipement... ?

Alors que le développement culturel peut apparaître moins important dans une zone rurale que dans les zones urbaines, ce n'est pas le cas dans les faits. Par le soutien aux initiatives des habitants, on peut déconstruire les barrières qui se posent toujours à l'entrée des lieux estampillés "lieux culturels" parce que la saison culturelle a lieu partout, tout le temps et qu'elle est portée par les habitants eux-mêmes. D'autre part, le bénévolat est très dynamique sur le territoire et cela fait venir des professionnels qui vont porter, à leur tour, des initiatives innovantes. En plus de cette démarche de construction adaptée au territoire, on essaie de ne pas être en opposition : les territoires urbains et ruraux sont complémentaires et on a plaisir à trouver des solutions pour que nos habitants puissent accéder aussi à ce qui se passe ailleurs.

Quels sont vos principaux freins : compétences, équipements, ingénierie... ?

Les freins sont ceux qui se posent à toute activité humaine de loisir non contraignante. D'abord, les enjeux de mobilité car s'il existe des solutions sur notre territoire (transport à la demande, covoiturage, etc.), il y a quand même encore un manque de liberté d'action (amplitude horaire par exemple). Par ailleurs, notre territoire rural signifie la présence moins forte des équipements publics dits "culturels". C'est factuel. Cela veut dire que nous devons prendre en compte cette caractéristique pour le développement culturel. Enfin, il faut faire en sorte que les politiques culturelles ne soient pas perçues comme réservées à des personnes qui se sentent légitimes à en profiter. Dans ce cadre, le frein précédent en matière d'équipement peut devenir une sorte d'atout puisque nous allons travailler à ce que les pratiques culturelles soient présentes partout, que l'accès y soit plus facile.

Qu'apporte la présence des arts et de la culture dans votre territoire : animation, rayonnement, fierté, partage... ?

De manière générale, les dispositifs que nous soutenons ou portons sont très intégrés dans la vie quotidienne des gens grâce à l'approche utilisée et cela en fait des dispositifs très efficaces. En termes budgétaires, nous pouvons parfois apparaître comme des petits poucets par rapport à de très grosses agglomérations. Pour autant notre action publique est profondément attachée aux actions de la population pour vivre mieux.



« Découvrir le Kreiz-Breizh c'est appréhender la Bretagne authentique, celle qui ne confond pas traditions et folklore, celle qui sait allier respect du passé et intégration de la nouveauté, celle qui est fière de sa culture et qui sait s'ouvrir à la culture de l'autre. » (site du Kreiz-Breizh)

« PORTRAITS DU KREIZ BREIZH » : UNE CONSULTATION HORS NORMES

Une méthodologie innovante

Il y a eu une réflexion sur la manière de collecter ces paroles car il y avait une volonté de faciliter les échanges en évitant l'intermédiaire "officiel" de la Collectivité qui peut induire un rapport trop formel à la population.

L'enquête s'est donc organisée autour de trois approches :

- **Une approche artistique** avec la compagnie de théâtre OCUS qui a réalisé un collectage artistique, festif et sensible en se baladant dans les 23 communes avec leur bar itinérant et un spectacle participatif spécialement créé pour faciliter l'expression du public. Ils ont sillonné le territoire en dehors des "moments artistiques identifiés" pour s'assurer une réelle diversité de publics touchés. Le spectacle "Objectif Kreiz Breizh" a ensuite été écrit par OCUS à partir de ces moments de vies partagés.

- **Une approche sociologique** avec Sophie Le Coq, maître de conférences en sociologie à l'Université de Rennes 2 et chercheuse au LIRIS, qui a mené un travail d'enquête sur les droits culturels en Kreiz Breizh uniquement et volontairement auprès d'associations non-estampillées « associations culturelles ».
- **Une approche participative de pair à pair.** Plusieurs habitants volontaires ont été formés à entendre et récolter la parole des gens qui les entourent avec des cartes de conversation. Juste après ces rencontres, les personnes enregistraient vocalement le portrait de l'autre à partir de cette conversation. Plus de 300 portraits ont ainsi été enregistrés directement par la population, sans l'intermédiaire de la Collectivité.

Présentation du dispositif

Dans le pacte de développement culturel (signé avec l'Etat, la Région et le Département) il y a un axe intitulé "Mettre en œuvre les droits culturels dans toutes leurs dimensions", la Communauté de communes et ses partenaires ont donc réfléchi aux liens culturels entre les personnes et ce territoire par une démarche de consultation populaire. L'idée de cette consultation était d'aller chercher des informations et des questionnements qui soient intimes, personnels, qualitatifs et pas forcément quantitatifs. Moins des statistiques que des témoignages, des moments de vie ou encore des paroles d'habitants sur des thèmes beaucoup plus ouverts que l'entrée artistique. Ce qui s'est appelé, à l'origine, "La grande récolte" s'articule autour de questions ouvertes sur ce qui nourrit ou freine les liens des gens au territoire, les raisons de leur implantation en Kreiz Breizh ou encore ce qui les motive, les interroge, les anime au quotidien.



Point d'étape : premières pistes

Même si l'assemblage de tous ces éléments est encore en cours, les résultats semblent se rejoindre sur des motifs communs. Peu importe d'où le regard est porté sur cette ruralité culturelle : la question du "lien" ressort. Avec le passé, le futur, les voisins, ou encore son territoire mais aussi sur la manière de continuer à faire vivre les "lieux communs" (bistrot, pardons, amicales laïques, comités de fêtes, etc.). Finalement ce qui ressort c'est comment les personnes se relient les unes aux autres et comment elles souhaitent continuer de le faire. Ce qui rejoint la valeur prioritaire portée par la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh qui est celle de la cohésion sociale. C'est une démarche qui ne s'arrête jamais car la population évolue donc il faut faire en sorte que la politique culturelle et artistique continue d'être en co-vivance avec les habitants. Cela permet de nourrir l'inclusion et la participation à la vie collective, c'est indispensable.



Lancement de l'enquête auprès des habitants le jour du marché



Première restitution de l'enquête sociologique de Sophie Le Coq à la salle des fêtes



Après avoir sillonné le territoire pendant six mois afin de collecter la parole des habitants, la compagnie Ocus a présenté son spectacle "Objectif Kreiz Breizh !"



La culture en ruralité – Le mot de Guillaume Robic

Lorsqu'on entend parler de « donner accès à la culture aux territoires ruraux » c'est qu'on est à côté de la plaque puisque cela sous-entend qu'il n'y aurait pas de culture dans les territoires ruraux, c'est une absurdité et cette consultation l'illustre parfaitement. Ce sont des cultures multiples, moins descendantes, moins prescriptrices aussi, mais elles existent et y sont ancrées. Développer des cultures inclusives et émancipatrices, c'est considérer que chaque personne est dépositaire d'une part de ces cultures-là. Si la vision de la culture proposée n'est pas liée à la vie des gens, cela ne marche pas.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Rencontres autour du Guide
"Bibliothèques territoriales, dispositifs
d'accompagnement de l'Etat et
témoignage d'élus" :

- à Chartres (région Centre-Val de Loire) le mardi 3 décembre 2024
- à Crolles (région Auvergne-Rhône-Alpes) le jeudi 5 décembre 2024



Fédération nationale
des élu-es à la culture
des collectivités territoriales

